Les toitures verdissent en Anjou

La végétalisation des toits terrasses gagne du terrain. A Andigné, la société Amaéva s'est fait une place sur ce marché balbutiant.

Chloé BOSSARD

chloe.bossard@courrier-ouest.com

u vert au rouge, c'est toute une palette de couleurs chatoyantes qui s'expose sur le toit de la famille Roussel, à Tiercé. Végétaliser ces 100 m² de toitures plates était « une évidence dès le projet de construction », assurent Nicolas et Virginie. Installé depuis deux ans, le couple ne regrette pas son choix : en plus d'isoler de la chaleur estivale les chambres de leurs deux fils, exposées plein sud, ce jardin suspendu offre une vue agréable depuis les fenêtres de l'étage. « Quitte à habiter dans une zone boisée, il ne fallait pas dénaturer le décor », insistent les parents, qui ont repiqué les 1 200 plantes à la main.

Mais le plus compliqué a été de trouver le professionnel qui puisse les aider à réaliser ce projet. « Les artisans ne connaissent pas bien ces nouvelles techniques de végétalisation, donc ils ne les proposent pas », regrette Nico-las Roussel. « Quant à l'architecte, il n'a pas souhaité y participer. » En cherchant sur le web, le couple est finalement tombé sur Amaéva, une jeune société d'Andigné spécialisée dans l'étude et la réalisation de murs et toits végétalisés. L'une des seules dans la région.

Entre 30 et 150 euros par mètre carré

Créée en 2010 par Alain Moreau, l'entreprise de quatre salariés commence seulement à décoller sur ce marché encore balbutiant, grâce à son positionnement stratégique. « Les paysagistes n'ont pas l'habitude de travailler sur des toits. Quant aux artisans du bâtiment, le végétal n'est pas leur métier. Amaéva se place au carrefour de toutes ces compétences », explique Romain Guilmault, responsable technique. Dotée d'un bureau d'étude, l'entreprise accompagne ses

clients de tout le Grand Ouest depuis la conception de leurs projets jusqu'à l'assistance sur le chantier, en passant par la fourniture du matériel.

Comme les Roussel, de plus en plus de particuliers font appel à Amaéva pour verdir leurs toitures. « Cette année, l'activité monte en flèche », se réjouit Alain Moreau, qui compte également des institutionnels et quelques entreprises parmi ses clients. Et les possibilités de personnalisation sont quasiment infinies. Sur le substrat organique, plus ou moins épais, peuvent être installés des plantes tapissantes de type sedums, les plus courantes, mais aussi des arbustes, des plantes mellifères, des nichoirs pour oiseaux migrateurs... « On peut même faire de la culture maraîchère sur un toit! », s'enthousiasme Romain Guilmault, passionné de biodiversité. Même si le mouvement s'accélère, le nombre de bâtiments équipés reste encore faible en Anjou. Premier des freins : le coût, qui oscille entre 30 euros le mètre carré, comme chez les Roussel, et 150 euros, en fonction de la complexité du projet et des techniques employées. En revanche, la contrainte de l'entretien est « un faux problème » pour Romain Guilmault, qui évoque « une demi-journée de désherbage par an pour 100 m² ». Pour démocratiser cette pratique, le responsable technique sillonne l'Ouest de la France pour former des architectes, artisans, paysagistes, et même des demandeurs d'emploi à la végétalisation. Au total, entre 200 et 300 professionnels reçoivent chaque année les conseils de celui qui se décrit comme « un vulgarisateur ». « Plus les clients auront d'interlocuteurs compétents, plus le marché pourra se développer », argue-t-il.

En France, seule une toiture plate sur 25 est végétalisée, contre une sur 6 en Allemagne. Surfant sur ce champ des possibles, Amaéva espère atteindre rapidement un chiffre d'affaires d'1 million d'euros.



Tiercé, le 15 avril. Nicolas Roussel a planté 1 200 plantes sur ses deux toits terrasses. Photo CO - Samuel DELAUNAY

REPÈRES

Des plantes observées de près

De quoi se compose une toiture végétalisée ? Quelles plantes s'y plaisent le plus ? Et comment l'entretenir ? Pour répondre à toutes ces questions, le laboratoire angevin Plante & Cité a lancé début avril la sixième édition de son observatoire national des toitures végétalisées, « Florilège toitures ». Les propriétaires de toits verts peuvent y participer jusqu'au mois de juillet, par un simple référencement de leurs variétés.

Diversifier l'offre

« L'objectif est de renforcer notre connaissance sur ce qui fonctionne ou non, dans un contexte où la végétalisation des toitures est encore un phénomène assez récent », explique Ludovic Provost, chargé de communication à Plante & Cité. Toutes les données récoltées seront ainsi analysées

pour déterminer quelles espèces supportent le mieux les pics de sécheresse ou les différences de températures, en fonction des climats

Au final, cette connaissance doit permettre aux professionnels de la végétalisation de diversifier leur offre. « Aujourd'hui, chacun sait que les sedums sont adaptés car ils ont besoin de très peu d'eau », reprend Ludovic Provost, « mais ce qui fait leur valeur ajoutée, c'est aussi la capacité à proposer une gamme plus large, pour pouvoir mieux marier les formes et couleurs ». Le laboratoire espère atteindre la centaine de toitures observées cette année, contre 70 en 2016.

> Formulaire accessible sur www.plante-et-cite.com ou par mail à toitures@florileges.info.

Vous êtes abonné?

Parrainez un proche et nous vous offrons une tablette!

POUR VOUS = La tablette tactile 7" 8 Go DANEW offerte! Capteurs photo avant et arrière Dimensions : 188 x 108 x 10,1 mm Svstème d'exploitation : Android™

POUR VOTRE PROCHE



Par téléphone : 02 41 80 88 80 du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30 CODE PROMOTION : S171CPPO / APJO

Mon filleul préfère la formule papier seul :

le journal papier livré à domicile 7j/7 pendant 10 semaines pour 39[¢] au lieu de 68⁶⁵⁰*, sans

Par courrier non affranchi: renvoyez-nous votre bulletin d'abonnement accompagné de votre règlement sous enveloppe à : Service Clients - Libre réponse 25295 -35099 Rennes Cedex 9

APJ0

BULLETIN D'ABONNEMENT à retourner accompagné de votre règlement sous enveloppe non affranchie à : Service Clients - Libre réponse 25295 - 35099 Rennes Cedex 9

Vous pouvez recopier ce bulletin d'abonnement sur papier libre pour tout parrainage supplémentaire.

OUI, je souhaite parrainer un proche

Une offre découverte

3 mois de lecture

au lieu de 94 607 8

pour 47€ seulement

sans engagement

Mes coordonnées

Code Postal _____ Ville

Tél.

M. N° d'abonné :

Mon filleul choisit la formule papier + numérique : le journal papier livré à domicile 7j/7 + un accès aux contenus numériques 7j/7 pendant 3 mois pour 47 au lieu de 94 conomie

C171CPP0/1	engagement, soit 43 " a economie.	C171CPP0/
и Les coordonné	es du bénéficiaire	
Mme M.		
Nom	Prénom	
Adresse Bât./Résid./Esc.	N°/Rue/Voie	
Lieu-dit/BP		
Code Postal	└ Ville	
Tél.		
Email		
obligatoire	pour bénéficier du journal et des contenu	us numériques

Je joins un chèque d'un montant de 47^{ϵ} ou 39^{ϵ} selon la formule choisie à l'ordre du Courrier de l'ouest. Je poste, sous enveloppe non affranchie, ce bulletin complété et le chèque à l'adresse suivante : Service Clients - Libre réponse 25295 - 35099 Rennes Cedex 9. J'ai bien noté que

- Jal blen note que:

 En tant que parrain, pour chaque demande d'abonnement validée, je recevrai une tablette tactile 7" 8 Go Danew sans possibilité de demander la contre-valeur en espèces ou d'obtenir un avoir sur abonnement (délai de réception sous 6 semaines environ). En cas de rupture de stock, Le Courrier de l'ouest s'engage à fournir un produit aux caractéristiques équivalentes.

 Cette offre est réservée à nos abonnés souhaitant parrainer une tierce personne résidant dans le Maine-et-Loire ou les Deux-Sèvres (professionnels exclus) ne recevant pas Le Courrier de l'ouest actuellement et n'ayant pas été abonnée dans les 6 mois précédant la demande d'abonnement.

 Les formules incluent la livraison du Courrier de l'ouest à domicile du lundi au dimanche (sous réserve de portabilité le dimanche) + l'accès quotidien aux contenus numériques pour la formule "papier + numérique". Les journaux papier seront livrés par portage avant 7 h 30. Le dimanche quelques tournées de portage se terminent plus tardivement. Seules quelques habitations trop éloignées du trajet des porteurs ne peuvent être servies par portage, elles seront alors livrées par la poste du lundi au samedi. Les contenus numériques restent accessibles 7/7.

 La livraison qui jurgal paineir débuter a dans un débit a paymunt de 2 semaines à récention du mail.
- La livraison du journal papier débutera dans un délai maximum de 2 semaines à compter de la date d'enregistrement de la commande et l'accès au numérique débutera à réception du mail
- Le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la commande pour exercer son droit de rétractation. Pour ce faire, cette rétractation devra être effectuée par courrier simple adressé à Service Clients TSA 80001 35071 Rennes Cedex.

Tarif public en vigueur. Tarifs et offre valables jusqu'au 30/06/2017. Les conditions détaillées de cette offre sont consultables sur « abo.courrierdelouest.fr/parrain Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 06/01/1978 et en application de l'article 27, vous pouvez exercer un droit d'accès, de rectification et de suppressi des données personnelles vous concernant auprès du Service Clients – TSA 80001 – 35071 Rennes Cedex.



Koh-Lanta

L'Angevine Mathilde et Bastien en couple

La presse people s'agite autour de la nouvelle : Mathilde l'Angevine et Bastien sont en couple. On apprend qu'ils sont tombés amoureux après le tournage de l'émission Koh-Lanta pour TF1. L'ancienne championne de natation a évoqué sa relation avec le pizzaïolo marseillais dans « Télé Loisirs ». « Le fait de se voir au fur et à mesure, on s'est rendu compte que l'on s'appréciait beaucoup. Et voilà, ça s'est fait!»



Mathilde, de Koh-Lanta.

Cinéma

De Premiers Plans au festival de Cannes

26 cinéastes découverts à Angers ont été sélectionnés pour le festival de Cannes qui ouvre le 17 mai prochain.

Cette année encore, de nombreux cinéastes, dont les premières œuvres ont été présentées à Angers, sont sélectionnés à Cannes avec leur nouveau

Parmi ces cinéastes, trois réalisateurs sont sélectionnés avec leur premier long-métrage, dont le scénario a été développé et travaillé lors des Ateliers d'Angers : deux en compétition dans la section Un Certain Regard, Karim Moussaoui (En attendant les hirondelles) et Annarita Zambrano (Après la guerre), et un à la Semaine de la Critique, Hubert Charuel (Petit paysan).

Desplechin révélé à Angers

Arnaud Desplechin, découvert à Angers en 1991 et président de Premiers plans en 2016, fera l'ouverture du festival cannois avec son nouveau film « Les fantômes d'Ismaël ».

Parmi les films de la compétition on citera « Aus dem nichts » de Fatih Akin, primé en 1999 à Angers pour « L'Engrenage ». François Özon a présenté son film d'école en 1995 à Angers. ii est a Cannes avec « L'Amant double ».

La sélection « Un Certain Regard » proposera en film d'ouverture le long-métrage de Mathieu Amalric « Barbara ». Il est venu à Angers en 1991 présenter son court-métrage « Sans rires ». Dans la même catégorie, Valeska Grisebach, venue deux fois à Angers, présentera « Western » et Karim Moussaoui « En attendant les hirondelles » dont le scénario a été développé aux Ateliers d'Angers en 2015.



Hubert Charuel, présent à Cannes avec son film « Petit paysan ».



Contrer les îlots de chaleur urbains

Face au réchauffement climatique, les villes françaises misent sur la végétalisation des toitures pour conserver une température vivable en été. Véritable solution environnementale, le verdissement des toits et des murs doit permettre à la fois de réduire la consommation énergétique liée à la climatisation des bâtiments, de lutter contre les îlots de chaleur urbains, mais aussi de participer à la dépollution des centres-villes.

Consientes de l'enjeu, plusieurs municipalités imposent aux promoteurs des objectifs en matière de végétalisation, à commencer par Paris, qui compte atteindre 100 hectares d'ici 2020.

A Angers, la Cité administrative et l'école d'horticulture Agrocampus ont notamment franchi le pas. Mais les lignes bougent surtout à l'aune de la loi sur la biodiversité, qui oblige tous les centres commerciaux construits à partir de 2017 à intégrer des plantes ou des énergies renouvelables dans leur toiture. Le futur parc du Moulin Marcille, aux Ponts-de-Cé, proposera ainsi une



sur un bâtiment du Moulin-Marcille.

promenade végétale sur l'un de ses deux bâtiments.

Ces évolutions réglementaires doivent donner un coup de fouet au marché. Plus d'1,2 million de mètres carrés ont été végétalisés en France l'an dernier, contre seulement 15 000 il y a quinze ans.